Centre
de services scolaire
des Hautes-Laurentides
Québec

CONCOURS S-03-25-26

OUVRIÈRE OU OUVRIER D'ENTRETIEN CLASSE II

Lieu de travail : École de l'Amitié, Notre-Dame-du-Laus
Heures de travail : 22 heures 15 minutes par semaine
Statut : Poste régulier à temps plein
Supérieur immédiat : La direction de l'établissement
Entrée en fonction : Le ou vers le 20 mai 2025

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à exécuter des travaux d'entretien ménager, d'entretien préventif et d'entretien physique des bâtiments, des terrains, des équipements et des piscines.

Ce rôle comporte également la manutention et le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel.

Cette personne salariée travaille généralement selon les directives ou sous la surveillance d'une ou d'un concierge, concierge de nuit, contremaître ou encore d'une ouvrière ou d'un ouvrier d'entretien, classe I, ou du personnel de soutien manuel qualifié.

De plus, elle peut être appelée à exercer les attributions caractéristiques de la classe d'emplois d'ouvrière ou d'ouvrier d'entretien, classe III.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle peut exercer ses tâches seule ou avec d'autres personnes salariées.

En ce qui a trait à la propreté des lieux, elle exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, passer la vadrouille, laver, décaper et cirer, s'il y a lieu, les planchers et les escaliers; nettoyer les murs et les plafonds; laver et nettoyer les abreuvoirs, les lavabos, les éviers, les comptoirs de salle de bain, les toilettes et les douches; épousseter le mobilier et les surfaces; ramasser les rebuts, vider les poubelles et les bacs de recyclage, et s'en défaire lors de leur cueillette; laver les vitres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ainsi que les stores et les toiles; à l'extérieur, enlever la neige des entrées, des escaliers, des trottoirs, des aires de jeux et des toitures et épandre du sable ou du sel, au besoin; elle peut être appelée à nettoyer la cour, tondre le gazon, ramasser les feuilles mortes et les jeter.

Au sujet de l'entretien préventif et physique, elle remplace les ampoules, les tubes fluorescents; elle alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage; elle signale les bris observés lors de l'exécution de ses travaux; elle nettoie les grilles et les diffuseurs d'aération; elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure. Elle peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils requis, en nettoyant les lieux où les travaux sont exécutés. Elle peut également dresser et démonter des échafaudages.

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides est un milieu de travail situé à proximité de la nature. Notre organisation offre des services d'enseignement de qualité à environ 4 800 élèves. Nous comptons vingt et une écoles primaires, une école primaire-secondaire, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes. Nos établissements sont répartis en milieux semi-urbains et ruraux.

Avantages de travailler avec nous :

- Milieu collaboratif;
- Avantages sociaux compétitifs;
- Minimum de vingt (20) jours de vacances annuellement;
- Près de deux (2) semaines de congé durant la période des fêtes;
- Salaire horaire à 23,78$
- Accès a un programme d'insertion professionnelle;
- Régime de retraite à prestations déterminées;
- Régime d'assurances collectives.

DATE LIMITE POUR POSTULER :
13 avril 2025, à 16 h

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, **en prenant soin d'inscrire le numéro du concours**, par courrier électronique à l'adresse suivante :

ressources.humaines@csshl.gouv.qc.ca

CONCOURS S-03-25-26 (suite)

OUVRIÈRE OU OUVRIER D'ENTRETIEN CLASSE II

Elle utilise, entrepose et élimine les différents produits requis dans l'exécution de ses tâches de manière sécuritaire et dans le respect des normes.

Dans le cadre de son travail, elle déplace du mobilier, manutentionne, transporte et entrepose de la marchandise et du matériel : elle opère les équipements requis pour l'exécution de ces travaux. Elle prépare les locaux et les salles selon les dispositions demandées.

Au besoin, elle effectue des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes tels que le nettoyage complet de la piscine, l'entretien des filtres, des carrelages, des parois, des grilles des écumoires, des tamis intercepteurs et des autres équipements; elle vérifie régulièrement les tremplins et peut également soumettre l'eau à des tests de Ph et de chlore résiduel libre et ajouter les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité d'eau requise.

Elle peut être appelée à agir comme personne de service dans un garage.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise

SEULES LES PERSONNES RETENUES SERONT CONTACTÉES

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.